



Randonnée été 2026

GR 10 LIBERTE PARTIE 3 : DE ETSAUT A CAUTERETS

Randonnée itinérante / dortoir ou chambre en supplément / avec ou sans portage de bagages

7 jours / 6 nuits / 6 jours de marche

Entre Etsaut et Cauterets, le GR10 explore une magnifique portion de la Traversée des Pyrénées, au cœur même du Parc National des Pyrénées. Le sentier relie les terres béarnaises à la Bigorre, en suivant un itinéraire qui traverse les vallées d'Aspe, d'Ossau, d'Arrens, d'Estaing et du Val de Jéret.

L'un des moments les plus saisissants de ce tronçon est sans doute la vue du Pic du Midi d'Ossau se reflétant dans les eaux calmes du lac Gentau, depuis le col d'Ayous - une scène spectaculaire gravée dans la mémoire de nombreux randonneurs.

Au fil des cols, crêtes, petits sommets et lacs de montagne, vous serez immergé dans des paysages variés et grandioses, peuplés d'une flore riche et d'une faune encore sauvage, offrant une véritable parenthèse de nature intacte.

PROGRAMME

Jour 1 : Début de séjour à Etsaut

Installation à votre hébergement.

Visite libre des villages d'Etsaut et Borce et de la Maison du Parc. En fonction de votre heure d'arrivée, vous pouvez aussi opter pour une courte randonnée :

Le Pont de la Moulette :

Randonnée en boucle ombragée et facile jusqu'au pont de la Moulette, en forêt à la découverte de granges d'altitude.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Distance : 4km, dénivelé plus : +330, dénivelé moins : -330m, durée : environ 2h15

Jour 2 : De Etsaut au refuge d'Ayous

L'étape du jour présente à la fois un caractère sportif et une dimension esthétique exceptionnelle, avec un kaléidoscope de paysages grandioses au programme : chemin de la mâtüre, traversée du plateau de Baigt de Sencours, cabanes de bergers, et en point d'orgue, la vision de la fourche du Pic du Midi d'Ossau se reflétant dans le Lac Gentau, au cours des derniers moments de la soirée, livrant des couleurs de pierre chatoyantes sur fond de reflets dans le lac...

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Distance : 15km, dénivelé plus : +1650m, dénivelé moins : -300m, durée : environ 6h45

Jour 3 : Du refuge d'Ayous à Gabas

Etape relativement courte, permettant la récupération (ou variantes plus longues). Au départ du lac Gentau, prenez le temps de flâner et de profiter pleinement des paysages qui vous seront offerts lors de votre descente par le Lac Gentau, puis les Lacs d'Ayous, et enfin le Lac de Bioux-Artigues.

Puis, vous arriverez à Gabas, village typique de la célèbre Vallée d'Ossau, connue pour son emblématique sommet, sa faune et son fromage de renom, entre autres. Possibilité de deux variantes différentes plus longues : via le lac Bersau ou via col de Suzon.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Distance : 10km, dénivelé plus : +50m, dénivelé moins : -950m, durée : environ 3h30 OU

Distance : 12,5km, dénivelé plus : +200m, dénivelé moins : -1100m, durée : environ 4h30 (variante lac Bersau). OU Distance : 20km, dénivelé plus : +900m, dénivelé moins : -

1850m, durée : environ 8h (variante col Suzon).

Jour 4 : De Gabas à Gourette

La randonnée du jour revêt un caractère soutenu du fait de la distance parcourue, associée à la dénivelée positive de l'étape. En effet, la montée en direction de la Hourquette d'Arre, point culminant du GR10 dans les Pyrénées Atlantiques, à 2465m d'altitude, prend des allures sportives. Puis, la descente vers le Lac d'Anglas et enfin, la station de ski de Gourette, permet parfois d'observer une faune remarquable telle que le vautour fauve, l'aigle royal, sans oublier, la marmotte ou l'isard. Enneigement tardif régulier sur cette étape : une variante vous permettant d'éviter la Hourquette d'Arre peut être empruntée. Possibilité de raccourcir l'étape par un transfert le matin ou de diviser l'étape en 2 (via une variante du GR10) en rajoutant une nuit supplémentaire, nous consulter.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Distance : 21,5km, dénivelé plus : +1700m, dénivelé moins : -1400m, durée : environ 9h OU
Distance : 30km, dénivelé plus : +2050m, dénivelé moins : -1750m, durée : environ 11h30
(variante neige).

Jour 5 : De Gourette à Arrens Marsous

Etape charnière dans la Traversée des Pyrénées, puisque le GR10 franchit ici, la frontière entre Béarn et Bigorre, en rejoignant le village d'Arrens-Marsous en Val d'Azun, premier bourg de la Bigorre.

Mais pour quitter le Béarn, région ô combien attachante de par son passé chargé d'histoire, lisible au travers de ses paysages, il aura fallu franchir estives et cabanes de bergers du Col de Tortes (1799m), et du Col de Saucède (1525m).

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Distance : 13,5km, dénivelé plus : +900m, dénivelé moins : -1400m, durée : environ 6h

Jour 6 : D'Arrens Marsous au refuge d'Ilhéou

Au départ d'Arrens, vous rejoindrez le village d'Estaing et son lac, encadré de versants boisés. Puis le GR10 rejoint les hautes estives du col d'Ilhéou (2242m), après avoir franchi les cabanes d'Arriousec et de Barbat.

A partir du col, le sentier redescend jusqu'au Lac d'Ilhéou ou Lac Bleu, et son refuge gardé.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Distance : 18km, dénivelé plus : +1650m, dénivelé moins : -550m, durée : environ 7h30

Jour 7 : Du refuge d'Ilhéou à Cauterets

La descente du Refuge d'Ilhéou, à Cauterets, s'effectue par le Pountou dets Sahucs, petit pont antique au-dessus du gave d'Ilhéou, puis les Granges de Houssat. Au cours de cette étape, vous découvrirez des paysages restituant le travail d'érosion entrepris par les anciens glaciers, laissant apparaître des dépôts morainiques, des lacs et verrous glaciaires. Possibilité d'une variante plus longue via le col de la Haugade et la vallée du Marcadau.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Distance : 8km, dénivelé plus : +75m, dénivelé moins : -1100m, durée : environ 3h
OU Distance : 18km, dénivelé plus : +515m, dénivelé moins : -1530m, durée : environ 6h30
(variante).

COMPLEMENT DE PROGRAMME

Les programmes ont été établis selon les derniers éléments connus lors de la rédaction : des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 1 à votre hébergement à Etsaut, selon votre heure d'arrivée.

Arrivée en train : Comment rejoindre Etsaut en transport en commun : Nombreux trains au départ des principales villes en direction de Bedous (avec des correspondances) : <https://www.sncf-connect.com>

Bus de Bedous à Etsaut (ligne 550 Bedous > Canfranc) : <https://www.citrampyrenees.fr/horaires-tarifs>

Comment rejoindre Etsaut depuis Cauterets en transport en commun : Bus de Cauterets à Lourdes (Hautes Pyrénées - Ligne 965 - Axe Lourdes > Cauterets) : <https://www.lio-occitanie.fr/horaires-et-plans/>

Train de Lourdes à Bedous (avec correspondance à Pau) : <https://www.sncf-connect.com>

Arrivée en voiture : Parking véhicule à Etsaut : Parking place de l'Eglise, en face de la Mairie (gratuit et non gardé/surveillé)

Parking véhicule à Cauterets : Tous les parkings payants et gratuits visibles sur cette page : <https://www.cauterets.com/blog/stationnement-a-cauterets/>

Si vous laissez votre véhicule durant toute la durée de votre séjour merci de vous renseigner auprès de l'office du tourisme pour savoir si des manifestations (fêtes, marchés...) seront organisées sur votre lieu de stationnement.

Il est fortement conseillé de vous rendre en train sur votre séjour pour éviter les retours au point de départ pour récupérer votre véhicule, car les trajets peuvent s'avérer très longs et mal desservis ou bien coûteux si vous choisissez de revenir en taxi. Si toutefois vous choisissez de venir en voiture, nous vous conseillons de laisser votre véhicule le premier jour au point d'arrivée et de rejoindre votre lieu de départ du séjour car vous aurez le temps de faire le trajet et vous ne serez pas fatigués par votre semaine de randonnée.

DISPERSION

Le Jour 7 à Cauterets, après votre randonnée.

Comment quitter Cauterets en transport en commun : Bus de Cauterets à Lourdes (Hautes Pyrénées - Ligne 965 - Axe Lourdes > Cauterets) : <https://www.lio-occitanie.fr/horaires-et-plans/>

Au départ de Lourdes, train en direction des principales villes (avec des correspondances) : <https://www.sncf-connect.com>

NIVEAU

Niveau physique 4

Marcheur entraîné, en bonne condition physique avec une bonne expérience de la randonnée en montagne. Randonnée de 7h-8h par jour en moyenne, dénivelés de 1000m-1300m en moyenne, sur des sentiers accessibles mais aussi en terrain accidenté (éboulis, pierriers...), avec quelques petites difficultés techniques ponctuelles. Les temps de marche mentionnés sont donnés à titre indicatif, ce sont des horaires moyens qui ne prennent en compte que la durée de la marche effective sans comptabiliser les temps de pause. En fonction des conditions climatiques le rythme de marche peut également varier, allant de +300m à +500m de montée à l'heure.

HEBERGEMENT

Demi-pension :

- 3 nuits en dortoir commun en refuges de montagne les jours 2, 4 et 6.
- 3 nuits en dortoir commun en gîtes d'étape les jours 1, 3 et 5.

VERSION CONFORT (avec supplément)

2 nuits en chambre en chambres d'hôtes les jours 1, 3

1 nuit en gîte d'étape en chambre le jour 5

1 nuit en chambre en hôtel** le jour 4

2 nuits en dortoir commun en refuges de montagne les jours 2 et 6.

Pour les nuits en dortoir partagé, prévoir un drap de sac (couvertures fournies)

Les repas

- Petit déjeuner continental (thé, café, lait, pain, beurre, confiture).
- Repas du soir à base souvent de spécialités locales, incluant une entrée, un plat et un dessert.
- Pique-niques non inclus. Possible de les réserver à l'avance (en supplément). Ou possibilité de les acheter directement sur place auprès des hébergements ou dans les épiceries, supérettes, boulangeries mentionnées dans le roadbook.
- Boissons non comprises.

ENCADREMENT

Randonnée en liberté, sans encadrement.

DOSSIER DE RANDONNEE

Le dossier de voyage avec cartes et topoguide : 1 dossier pour 4 personnes

PORTAGE DES BAGAGES

Durant la randonnée, portage uniquement de vos affaires personnelles pour la journée de marche (pique-nique, eau ...). Exceptés pour les nuits en refuge, les J2 et J6, où vous devrez porter vos affaires personnelles nécessaires pour la nuit (drap de sac, vêtements de rechange, nécessaire de toilette). Prévoir un bagage suiveur facilement transportable (voir nos conseils sur l'équipement). Sauf si vous avez choisi la version sans transport des bagages auquel cas vous porterez toutes vos affaires d'une étape à une autre.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire : www.auvieuxcampeur.fr

Votre bagage suiveur (si formule avec transport des bagages entre les hébergements)

Vos bagages doivent être déposés au plus tard à 9h à l'accueil de votre hébergement. Ils seront livrés à votre hébergement suivant avant 17h. **1 seul bagage suiveur par personne** est pris en charge. Pour des raisons de logistique nous vous demandons de limiter le poids du sac suiveur à 15kg maximum et d'éviter les valises rigides : nos logisticiens et partenaires transporteurs doivent en charger et décharger des dizaines par jour, parfois avec beaucoup d'escaliers... Le transporteur pourra vous facturer en fin de randonnée un supplément si les bagages sont trop lourds ou trop nombreux



Le sac à dos

La taille du sac est très importante elle peut varier en fonction du type de séjour.

- Pour une randonnée dite sans portage : 30L minimum
- Pour une randonnée avec portage allégé ou partiel : 50L minimum
- Pour une randonnée avec portage : 60L minimum

Ce dernier devant contenir :

- Fond de sac (vêtement de pluie, vêtement chaud, tee-shirt de rechange, lunettes de soleil, crème solaire, trousse à pharmacie, nécessaire de pique-nique, objets personnels, ...)
- Déjeuner pique-nique du jour (prévoir une boîte plastique)
- Eau en suffisance (gourde minimum 1,5 litres)

Les chaussures

C'est l'un des éléments les plus importants. Elles doivent être avant tout confortables, imperméables et respirantes. Un bon maintien de la cheville est indispensable. Si vous devez acheter une nouvelle paire, nous vous conseillons d'essayer vos chaussures avant de commencer votre séjour. Ne prenez pas une pointure trop petite, car vos pieds auront tendance à gonfler. Pour les petites randonnées nous vous recommandons des chaussures de marche souples de type trekking avec une bonne semelle et un bon contrefort. Pour les randonnées en montagne de plus de 4h, prévoir des chaussures à tiges hautes, avec une semelle assez rigide. Attention, à vos chaussures restées trop longtemps dans un placard. La durée de vie d'une chaussure est de 2 à 5 ans. Au bout d'un certain temps les semelles se décollient et les coutures peuvent se déchirer.

Les vêtements spécifiques pour la randonnée

- Une veste coupe-vent imperméable (type goretex)
- Une veste polaire ou pull
- Un pantalon pour la marche, un short, des tee-shirts (privilégiez des matières respirantes)
- Vêtements de rechange et linge personnel
- Un maillot de bain et une serviette
- Pour le début et fin de saison prévoir des gants fins et un bonnet pour les randonnées en altitude

Le couchage

- Un drap de sac est essentiel pour tous les séjours impliquant des nuits en gîte, en refuge (couvertures fournies).

Attention, selon la réglementation Covid-19 qui sera en vigueur dans les refuges en 2022, il est possible que les couvertures ne soient pas fournies. Dans ce cas il sera nécessaire de prévoir un sac de couchage pour ces nuits-là. Cela vous sera spécifié au plus tôt avant votre séjour.

- Des bouchons d'oreille.

Le pique-nique

- Une boîte hermétique en plastique (0,8 L) pour transporter les salades des pique-niques.
- Couverts (fourchette, couteau pliant)
- Gourde 1,5 L minimum ou Camel back bien plus pratique...

Petit matériel

- Une paire de tennis, ou de sandalettes pour le soir
- Une paire de bâtons télescopiques (facultatif)
- Lunettes et crème solaire
- Chapeau, casquette ou bob
- Appareil photo...
- Une petite trousse de toilette, avec serviette
- Une lampe de poche ou frontale

- Du papier hygiénique
- Une mini-pharmacie : médicaments personnels, Compeed pour les ampoules, élastoplaste, gaze, désinfectant, arnica en granules et aspirine en cas de petits bobos... une couverture de survie

DATES ET PRIX

Départ : Tous les jours de Mi-Juin à Fin Septembre 2026 (selon disponibilité).

Inscription à partir de 2 personnes (randonneur solitaire, nous consulter).

Du 15/06/2026 au 30/09/2026

Prix avec transport des bagages :

- Prix/pers pour un groupe de 2 personnes : **735€**
- Prix/pers pour un groupe de 3 personnes : **660€**
- Prix/pers pour un groupe de 4 personnes : **620€**
- Prix/pers pour un groupe de 5 personnes : **595€**
- Prix/pers pour un groupe de 6 personnes : **585€**

Prix sans transport des bagages :

- Prix/pers pour un groupe de 2 personnes : **530€**
- Prix/pers pour un groupe de 3 personnes : **515€**
- Prix/pers pour un groupe de 4 personnes : **505€**
- Prix/pers pour un groupe de 5 personnes : **500€**
- Prix/pers pour un groupe de 6 personnes : **495€**

OPTIONS

- Version confort (4 nuits en chambre) : 105€/pers
- Supplément chambre individuelle (si version confort) : 120€/pers
- Supplément 6 pique-niques : 80€/pers
- Supplément transfert retour de Cauterets à Etsaut : 290€/transfert
- Supplément transfert retour de Cauterets à Etsaut dimanche et jours fériés : 315€/ transfert
- Nuit supplémentaire à Etsaut en demi-pension chambre double : 75€/pers
- Nuit supplémentaire à Etsaut en demi-pension chambre individuelle : 105€/pers
- Nuit supplémentaire à Etsaut en demi-pension dortoir partagé : 50€/pers
- Nuit supplémentaire à Cauterets en demi-pension chambre double : 75€/pers
- Nuit supplémentaire à Cauterets en demi-pension chambre individuelle : 90€/pers
- Nuit supplémentaire à Cauterets en demi-pension dortoir partagé : 60€/pers

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en demi-pension
- Le transport de bagages (suivant option choisie) sauf pour les deux nuits en refuge les jours 2 et 6
- Le dossier de voyage avec cartes et topoguide
- Traces GPS sur demande + accès à l'itinéraire détaillé sur l'application mobile

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les assurances
- Les douches payantes dans les refuges
- Les boissons et les pique-niques.
- L'équipement individuel
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

VAGABONDAGES

VAGABONDAGES est un réseau de spécialistes de la randonnée et des vacances actives non motorisées unis par une même éthique professionnelle. Signataires de la présente charte, ils s'engagent :

- à assurer directement, ou en priorité par l'intermédiaire du réseau VAGABONDAGES, l'organisation des séjours qu'ils proposent,
- à offrir un encadrement professionnel compétent spécialiste du milieu ou du thème abordé,
- à constituer des groupes de dimension humaine, et valoriser, à travers leurs formules, l'authenticité et la convivialité de leur terroir d'ancrage ou de passion,
- à respecter l'environnement et les patrimoines historique, culturel et humain rencontrés dans l'exercice de leur profession,
- à honorer leurs engagements contractuels dès acceptation d'une inscription, tant sur le plan des prix que sur celui de la qualité des prestations, à prendre en compte vos remarques et suggestions, notamment par la remise systématique d'un questionnaire de satisfaction, dans un souci constant de perfectionnement de la qualité des séjours.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le **cas particulier** de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués** auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. **Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN